

Dossier de presse

## Les lacs de la forêt d'Orient

*Organisation, accueil, entretien des sites, services proposés...*

### Les nouveautés et les projets

avec la gestion unique du littoral par le Département.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Département de l'Aube est devenu **l'unique gestionnaire des bords d'eau et de leurs équipements** : les ports, les plages, l'accueil, etc.

Son ambition est de rationaliser et améliorer les prestations fournies sur l'ensemble des sites des lacs de la forêt d'Orient.

Les lacs de la forêt d'Orient restent **un équipement structurant** du Département

Le **personnel, ressource fondamentale** au bon fonctionnement du littoral.

Sommaire :

**Les lacs de la forêt d'Orient : un pôle touristique majeur.....page 2 à 4**

**Un nouveau visage pour les lacs de la forêt d'Orient.....page 5 à 8**

**Des Hommes pour faire vivre les lacs de la forêt d'Orient.....page 9 à 10**

## **Les lacs de la forêt d'Orient : un pôle touristique majeur à valoriser auprès des Auboisiens comme des touristes**

### **Le Département confirme son rôle historique d'aménageur du littoral**

Le Département de l'Aube, à travers ses investissements et son aide au fonctionnement du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), est un acteur historique majeur qui contribue depuis des décennies à l'animation touristique et sportive des trois lacs de la forêt d'Orient (lacs d'Orient, d'Amance et du Temple). Il est ainsi propriétaire de nombreuses infrastructures qui participent au développement et à l'attractivité des lacs : la résidence du lac d'Orient, la halle sportive et culturelle, la maison des lacs, le village vacances à Mesnil-Saint-Père ; la capitainerie de Dienville, la vélovoie des lacs, etc.

Jusqu'à présent, toutefois, la gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la forêt d'Orient était partagée entre :

- le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du PNRFO pour les missions de proximité,
- le Département de l'Aube pour les grosses réparations et les travaux d'investissement.

Dans un souci de rationalisation et afin d'améliorer la qualité des prestations offertes autour des lacs, le Département, en concertation avec le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du PNRFO, assure seul depuis le 1<sup>er</sup> juillet la gestion des bords d'eau et de leurs équipements. Une démarche cohérente qui devrait permettre au Département de mieux coordonner l'ensemble des activités sur et autour des lacs.

### **Le Département entièrement responsable des sites**

Le Département est donc désormais responsable de :

- 1) la gestion des activités nautiques et portuaires ainsi que de l'accueil du public

Autrement dit :

- la gestion des ports et des capitaineries de Mesnil-Saint-Père et de Dienville (attribution des emplacements pour les bateaux, contrats avec les plaisanciers, relationnel avec les plaisanciers...),
- l'accueil et l'orientation du public, notamment vers les offices de tourisme,
- la surveillance des plages de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse pendant les mois de juillet et août.

## 2) l'entretien, dans leur intégralité, des sites de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny-sur-Barse

C'est-à-dire :

- l'entretien paysager (tonte, élagage, débroussaillage...),
- le fleurissement,
- l'entretien du patrimoine, du mobilier urbain (aires de pique-nique, de jeux, etc.) et des lieux de circulations (voiries et parking),
- la propreté des lieux (ramassage des débris, collecte des déchets, entretien des sanitaires publics des ports et des plages, etc.).

## 3) la gestion foncière et locative des bords d'eau

Autrement dit, la gestion des :

- autorisations d'occupation des bords d'eau (terrains et bâtiments),
- conventions correspondantes,
- redevances d'occupation.

## **Tourisme et cohésion du territoire : un enjeu stratégique pour le Département**

En devenant l'unique gestionnaire du littoral de la forêt d'Orient, le Département s'impose plus que jamais comme un acteur majeur du tourisme dans l'Aube mais aussi comme le garant de la cohésion du territoire.

### 1) Un équipement structurant pour l'Aube

Le pôle des lacs de la forêt d'Orient constitue un équipement structurant du territoire au même titre que le Champagne et son vignoble, le patrimoine historique de Troyes et de l'Aube, le parc d'attractions Nigloland à Dolancourt, Essoyes le village des Renoir ou encore le musée Camille Claudel à Nogent-sur-Seine.... Tous ces sites participent à la renommée et au développement du département.

Un équipement de qualité qui vient également d'obtenir pour ses quatre plages le label Pavillon bleu 2016, gage de qualité des eaux de baignades

### 2) Sport et tourisme : deux domaines où le rôle des Départements a été conforté

Les missions des Départements en matière de tourisme et de sport dans leur globalité ont été confortées et redéfinies par la Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe promulguée le 7 août 2015). Cette réforme permet au Département de l'Aube de continuer à conduire une politique touristique de qualité en offrant aux lacs de la forêt d'Orient les moyens nécessaires pour rayonner sur l'Aube et au-delà.

### 3) Travailler avec l'ensemble des partenaires

C'est aussi l'occasion pour le Département de l'Aube de marquer son rôle dans la cohésion du territoire en faisant appel au concours de nombreux partenaires. Du Comité départemental du tourisme (CDT) au Parc naturel régional de la forêt d'Orient en passant par les collectivités, sans oublier bien sûr les partenaires touristiques et économiques du littoral et de l'ensemble du département (Offices de tourisme, commerçants, producteurs, artisans, restaurateurs, hôteliers et sites de loisirs...), chacun trouve sa place dans cette nouvelle organisation et participe à l'amélioration globale du projet.

## **Un nouveau visage pour les lacs de la forêt d'Orient**

Afin de proposer le meilleur service possible, le Département a d'ores et déjà mis en œuvre de nombreux chantiers. De grands changements qui concernent l'accueil du public, l'entretien des sites et les services proposés.

Les lacs de la forêt d'Orient commencent donc à afficher une nouvelle physionomie. Une restructuration qui se poursuivra au cours de l'été 2016 puis par de nouveaux projets déjà envisagés pour 2017.

### **Un accueil complètement repensé, avec des horaires élargis et le renfort du Comité départemental du tourisme**

#### **1) Deux lieux d'accueil : Mesnil-Saint-Père et Dienville**

Un accueil physique dans les deux sites : la Maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père et la capitainerie de Port-Dienville.

Une amplitude horaire élargie en juillet et août :

- 9h-19h sans interruption pour la Maison des Lacs de Mesnil-St-Père
- 9h30-18h30 sans interruption les week-ends et jours fériés et 10h-13h et 14h-18h du lundi au vendredi pour la Capitainerie de Port-Dienville.

#### **2) La restructuration de la Maison des Lacs**

##### **La métamorphose de la Maison des Lacs**

Plus visible et mieux identifiée, la Maison des Lacs offre désormais un accueil plus naturel pour les Auboisiens en promenade comme pour les touristes grâce à une ouverture qui donne directement sur le chemin de balade.

L'accueil, bien plus vaste, est désormais évident à trouver lorsqu'on arrive de Mesnil-Saint-Père.

L'intérieur du bâtiment a également été revisité pour créer un espace plus pratique et plus agréable aux visiteurs avec des canapés, des mange-debout, une signalétique plus moderne, un espace pour les enfants avec du nouveau mobilier, des plantes vertes, de la presse et du wifi à disposition. Les visiteurs ont aussi la possibilité de recharger leur téléphone ou leur ordinateur portable. Des tables ont aussi été installées sur la terrasse arrière qui donne sur le lac.

### 3) Le renfort du CDT

Un partenariat avec le CDT (le Comité départemental du tourisme) est mis en place durant la haute saison avec un agent d'accueil délégué présent à la Maison des Lacs en juillet et en août. Cet agent d'accueil a également pour mission, la formation des agents sur place et tenir à jour la documentation.

En juillet et en août, le CDT organise également des « *Welcome Apéro* » chaque samedi à la Maison des Lacs de Mesnil-Saint-Père et à la Capitainerie de Dienville selon un calendrier tournant (plus de détail page 5).

La Maison des Lacs offre enfin la possibilité aux Offices de tourisme de l'Aube d'être représentés.

## **Des sites remis en état et entretenus**

### 1) Travaux de propreté renforcés

Le ramassage des débris, des poubelles et le nettoyage des sanitaires des plages et des ports sont réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion par le travail financé par le Département et coordonné par *Aube environnement : Association chantier d'insertion par le travail*.

Le nettoyage est désormais plus fréquent. Il a lieu tous les jours en juillet et en août, les mercredi, samedi et dimanche en mai, juin, septembre, octobre de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Au total, 7 personnes se chargent des quatre sites : 3 à Mesnil-Saint-Père, 2 à Lusigny et Géraudot et 2 à Dienville.

### **L'entretien réalisé par les agents du Département en chiffres**

- 125 000 m<sup>2</sup> de surface de tonte
- 115 000 m<sup>2</sup> de surface de fauchage
- 16 000 m<sup>2</sup> de surface des allées
- 10 000 m<sup>2</sup> de surface de plage à herser
  - 80 poubelles et 8 containers
  - 60 tables avec bancs
  - 70 bancs

## 2) Remise en état des sanitaires

Une remise en état générale des sanitaires des plages et des ports a été opérée : travaux de plomberie, menuiserie, métallerie et électricité.

La mise en place d'équipements indispensables a également été réalisée: distributeurs de papier hygiénique, distributeurs savon et essuie-mains.

## 3) Rénovation des postes de secours

Rénovation des postes de secours sur chacune des quatre plages : renouvellement complet du mobilier pour remplacer les anciens équipements devenus vétustes ; rachat de matériel médical (défibrillateur, etc).

## **Les services adaptés aux bords d'eau, avec une communication renforcée**

- La sécurité avec des sauveteurs-aquatiques mieux identifiés

19 sauveteurs-aquatiques ont été recrutés pour la saison touristique pour occuper 14 postes de surveillance des 4 plages de Mesnil-Saint-Père, Dienville, Lusigny et Géraudot.

Pour mieux les identifier, le Département les a dotés de nouvelles tenues et accessoires: casquettes, Kway, short et maillots fluo aux couleurs du Département.

Les sauveteurs-aquatiques disposent également de parasols jaunes (fabriqués chez DESS, une entreprise de Piney) qui sont très visibles des baigneurs.

- Un meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite

Des tapis d'accès plage et tiralo pour personnes à mobilité réduite ont été installés.

- Renforcement de la documentation

La documentation a été renforcée avec la création d'un dépliant sur les équipements et les activités nautiques ou de pleine nature intitulée « *Bienvenue sur les lacs de la forêt d'Orient* ». Ce document, qui comprend une carte poster des 3 lacs, est disponible dans l'édition été 2016 de *l'Aube Nouvelle* ainsi qu'à la Maison du Lac de Mesnil-Saint-Père et à la capitainerie de Port Dienville. Elle fait aussi l'objet d'une distribution par les différents réseaux du CDT.

Au cours de la saison 2016, les cartes et les panneaux touristiques sur sites seront nettoyés, renouvelés et mis à jour.

En attendant un site Internet dédié, les sites du Département et du Centre sportif de l'Aube offrent un onglet sur les trois lacs de la forêt d'Orient détaillant tous les services disponibles sur les plages de Mesnil-St-Père, Port Dienville, Géraudot et Lusigny : description, restaurations, hébergements, espaces de réunions, activités sportives et de loisirs...

- Les « Welcome apéro »

Des « **Welcome apéro** », ou apéritif de bienvenue, sont organisés avec le concours du CDT en haute saison tous les samedis à 17h30 à Mesnil-Saint-Père ou à Port Dienville (selon un calendrier tournant).

Ces rendez-vous conviviaux s'adressent aux touristes mais aussi aux personnes du cru afin de leur présenter la documentation sur l'Aube et les événements à venir de la semaine. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur un partenaire local : vignerons, petits producteurs, artisans, restaurateurs et activités touristiques...

## **Des projets pour la saison 2017**

- Le Département va financer des bornes de recharge de véhicules électriques sur les sites de Mesnil-Saint-Père, Dienville et Géraudot. Ces bornes seront mises en place début 2017. Cette installation s'inscrit dans le cadre du Plan départemental de déploiement de bornes de recharges de véhicules électriques pour lequel le SDEA s'est engagé.
- Pour la prochaine saison touristique de 2017, des aires de services pour les campings cars à Mesnil-St-Père et Dienville sont également à l'étude. Un service payant qui comprendrait la vidange, l'eau ou encore l'électricité. Les conseillers départementaux se prononceront une fois que le projet aura été étudié en lien avec les communes et les partenaires privés concernés.



## **Des Hommes pour faire vivre les lacs de la Forêt d'Orient**

La reprise complète de la gestion des bords d'eau induit une ré-organisation des services et du personnel. Désormais, cette organisation s'appuie sur :

### **Les services du Département, renforcés par les anciens agents du service littoral du Parc**

#### 1) Le Centre sportif de l'Aube

Le Centre sportif de l'Aube (sous la direction du Patrimoine et de l'environnement) se charge de la gestion administrative des activités nautiques et portuaires, l'accueil du public ainsi que la surveillance des baignades pendant l'été.

#### 2) La direction des Routes et de l'action territoriale

La direction des Routes et de l'action territoriale, et plus particulièrement ses centres routiers de Piney et Brienne-le-Château, s'est mobilisée pour les activités d'entretien. Elle intervient aussi en renfort, auprès du Centre sportif de l'Aube pour la gestion technique des activités nautiques et portuaires (entretien des pontons et des cales de mise à l'eau, mise à l'eau des bateaux, entretien des plages, faucardage des ports, etc.).

#### 3) la direction des Marchés et du foncier

La direction des Marchés et du foncier prend en charge la gestion locative et foncière des bords d'eau.

#### 4) Les anciens personnels du littoral

Les anciens agents du Service littoral du Parc qui intervenaient sur les ports, plages, accueil, etc., se sont vus proposer d'intégrer les effectifs départementaux de façon permanente tout en conservant leur position, leurs droits et intérêts. Les volontaires sont donc venus renforcer les équipes du Centre sportif de l'Aube ou des centres routiers de Piney et Brienne-le-Château. Ce choix concerne 6 personnes : 3 personnels administratifs et 3 personnels pour l'entretien extérieur.

### **Du personnel en renfort ponctuel**

#### 1) Les saisonniers

Pendant l'été, des agents saisonniers intègrent les effectifs du Centre sportif de l'Aube. Des besoins supplémentaires qui concernent notamment la surveillance des quatre plages.

19 sauveteurs-aquatiques viennent ainsi d'être recrutés par le Département pour assurer cette surveillance sur 14 postes tenus en permanence du 2 juillet au 28 août inclus.

## 2) Les chantiers d'insertion

La direction des Routes et de l'action territoriale, fait appel à des chantiers ou ateliers d'insertion afin d'assurer la propreté des lieux.

Pour l'heure, ils sont assurés par *Aube environnement : Association chantier d'insertion par le travail*.

## **Les partenaires touristiques et économiques du littoral**

La gestion des lacs de la forêt d'Orient s'appuie également sur les organisations existantes : le Comité départemental du tourisme, le Parc naturel régional de la forêt d'Orient, les collectivités et les acteurs touristiques et économiques du littoral et du département.

Le souci du Département est d'assurer la continuité et l'amélioration du service des bords d'eau grâce à la cohésion de tous ces partenaires.

### **Zoom sur les sauveteurs-aquatiques des lacs de la forêt d'Orient**

Pour assurer cette première saison sous sa responsabilité, le Département a recruté 19 sauveteurs-aquatiques, dont 9 Auboises, pour surveiller les 4 plages de Mesnil-Saint-Père, Lusigny-sur-Barse, Dienville et Géraudot. Pour cette première saison touristique, ils seront en permanence 14 équipiers à opérer du samedi 2 juillet au dimanche 28 août 2016.

Tous titulaires au minimum du BNSSA (le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) ainsi que du PSE1 (la formation de Premier secours en équipe de niveau 1), ces sauveteurs-aquatiques ont également bénéficié d'une formation dispensée par le Département avec l'appui des services de l'Etat (DDCSPP). Une formation sous forme d'ateliers (organisation de la surveillance, accueil de groupes de mineurs et posture du sauveteur), suivie d'un point technique avec l'équipe du Département, l'ensemble des services de secours, les maires des communes concernées, l'Agence régionale de santé et l'Etat.

En parallèle de ce recrutement, le Département vient également de renouveler les quatre postes de secours existants pour chacune des quatre plages des lacs de la forêt d'Orient, ainsi que le matériel nécessaire à leurs missions de secours.

Chaque membre de cette équipe est désormais reconnaissable par sa tenue jaune fluo aux couleurs du Département sur laquelle est indiquée « Sauveteurs-aquatiques ». Des parasols jaunes fabriqués chez DESS (Piney) facilitent également leur identification pour la sécurité de tous.

Enfin, pour gérer cette équipe, deux responsables sont nommés. Il s'agit pour le mois de juillet de Sylvain Granjoux et pour le mois d'août de Laurent Renard-Triche.